



Bourse du Travail de Tarbes, le 3 juillet 2020

Contact presse : ud65@cgt.fr

N° : 06/40/23/73/95

**Communiqué de presse de l'Union Départementale
des syndicats CGT des Hautes-Pyrénées
Relatif au projet de Scierie Florian**

Réunie le 3 juillet, la Commission Exécutive de l'UD CGT des Hautes Pyrénées a pris connaissance du projet d'implantation d'une scierie de feuillus sur le site de Peyrehitte à Lannemezan.

L'Union Départementale reconnaît le bien-fondé de la démarche engagée par la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan depuis 2014. Celle-ci s'inscrit pleinement dans le cadre du Programme Régional Forêt Bois validé en juin 2019. Nous partageons l'ambition de reconstruction d'une filière forêt-bois au service des territoires, de leurs habitants et respectueuse des écosystèmes. L'arrivée d'un nouvel acteur économique, le groupe Florian au savoir-faire reconnu, qui a su implanter dans d'autres pays industries de première et deuxième transformation jusqu'au produit fini représente une opportunité indéniable pour redynamiser cette filière.

Néanmoins, nous ne pouvons ignorer la levée de boucliers suscitée par la présentation aux élus de la CCPL le 15 janvier du projet d'implantation d'une scierie. Et celle-ci est compréhensible : les volumes annoncés dans les diverses études synthétisées lors de la réunion communautaire du 15 janvier présentant des incohérences manifestes. Les deux principaux syndicats de l'ONF CGT-Forêt et Snupfen Solidaires ont en effet souligné l'enjeu majeur que représentait la détermination de la ressource disponible exploitable dans le cadre d'une gestion durable de la forêt pyrénéenne.

La CE de l'UD CGT a retenu parmi l'ensemble des expertises les données présentées dans le rapport ONF-DRAAF. Pour l'ensemble des forêts communales du massif pyrénéen (qui représentent 50% de la hêtraie pyrénéenne), l'ONF conclut à un volume prévisible moyen annuel de hêtre répondant aux spécifications de la future scierie (les meilleures qualités, dans l'échelle de classement des bois d'œuvre) de 17 845 m³ (la part dont l'exploitation ne serait pas soumise à des contraintes fortes ou rédhibitoires est de 9814 m³). C'est bien cette analyse prudente que nous jugeons la plus réaliste en matière de mobilisation des bois durant la montée en charge potentielle de la scierie. Nous sommes loin des 40 à 60000 m³ nécessaires indiqués dans l'annonce du projet Florian.

Tout ceci doit selon notre point de vue conduire à un redimensionnement du projet, à la recherche d'une meilleure connaissance de la ressource disponible, à un souci de localisation des forêts objet de prélèvements supplémentaires et à l'élaboration du schéma d'itinéraires de desserte des ressources forestières.

Dans un premier temps, il faudrait que les représentants des salariés soient associés à l'étude relative à la préparation des programmes d'exploitation et de mobilisation des coupes des 5 premières années car qui mieux que les agents acteurs de terrain peuvent nous renseigner sur l'état actuel des peuplements et sur la possibilité ou non d'approvisionner la scierie.

Cela dit, l'UD CGT tient à rappeler ses réserves relatives au programme régional qui de fait se sont désormais concrétisées. Ainsi sur le passage relatif à « *la mise en place de la mobilisation accrue de bois* » qui devrait « *se faire de concert avec les associations environnementales afin de prévenir les conflits au regard des conséquences sur l'environnement* », la CE de l'UD CGT rappelle que l'objectif ne saurait être de seulement prévenir les conflits possibles, et aujourd'hui avérés entre les différents acteurs, mais bien de prendre en compte les enjeux de préservation voire d'amélioration de l'environnement en tant que tels, en conformité d'ailleurs avec la gestion multifonctionnelle prévue dans la dernière loi forestière de 2001.

Au-delà des questions strictement forestières et écologiques, l'implantation d'une telle unité impacte des territoires fragilisés à savoir les zones de montagne et de piémont proches. Les activités (comme le tourisme, le thermalisme) présentent une forte demande paysagère ; la forêt et le pastoralisme y contribuent de façon essentielle. C'est aussi pour cette raison fondamentale qu'il est nécessaire dans un deuxième temps que la voix des travailleurs de tous les secteurs d'activité sur ces territoires soit entendue.

Prenant en compte le bouleversement climatique, la dégradation de la biodiversité et la désertification économique de nos montagnes et de nos vallées, la CE de l'UD CGT affirme que la reconstruction de la filière forêt-bois pyrénéenne est une nécessité. Elle ne peut se faire qu'en acceptant les débats fondamentaux sur la place que souhaitent accorder nos sociétés pyrénéennes à la forêt que nous pourrions appeler en libre évolution (dont les vieilles forêts) et à une forêt productive exploitée dans la cadre d'une sylviculture durable. Traiter les questions forestières indépendamment du reste serait une erreur car trop d'interactions, parfois conflictuelles, mais aussi vertueuses existent entre forêt, agriculture et résidents, qu'ils soient permanents ou touristes. L'UD CGT s'associera à toute initiative allant dans le sens du débat démocratique et de la construction d'un projet de territoire partagé.

L'UD CGT se reconnaissant dans les propositions du collectif national Sos-Forêts France a aussi décidé de demander son adhésion au collectif Sos Forêt Pyrénées.

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT des Hautes-Pyrénées